

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 41 (1896)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

### SUISSE

**Manceuvres du III<sup>e</sup> corps d'armée.** — Le Conseil fédéral a désigné comme juges de camp pour les manœuvres du III<sup>e</sup> corps MM. Ceresole, commandant du I<sup>er</sup> corps d'armée (adjudant M. le major d'infanterie Albert Bonnard, à Lausanne); Techtermann (adj. M. le major d'infanterie Kindler, instructeur de I<sup>re</sup> classe, à Zurich) et Schweizer (adj. M. le major d'infanterie Fr. Egger, à Lucerne), colonels divisionnaires; colonels Isler (adj. M. le major d'infanterie Albert Schmid, à Zurich) et de Crousaz (adj. M. le major d'infanterie R. Guggisberg, à Berne), instructeurs d'arrondissements; les colonels Gutzwiller (adj. M. le major d'artillerie Ringier, à Lenzbourg) et Delarageaz (adj. M. le major d'artillerie Ruffieux, à Lausanne); le colonel Hebbel (adj. M. le major d'artillerie Walter Gsell, à St-Gall), instructeur en chef de l'artillerie; le colonel Wildbolz (adj. M. le major de carabiniers Rod. d'Erlach, à Spiez), instructeur en chef de la cavalerie; Perrier (M. le major du génie Gautier, à Genève), colonel du génie.

L'artillerie du III<sup>e</sup> corps d'armée fera son cours préparatoire aux manœuvres d'automne à Kloten et Bassersdorf (art. div. VI), à Frauenfeld (art. div. VII) et à Bulach (art. de corps III).

Le parc de corps, qui depuis longtemps n'était plus appelé aux manœuvres, a été commandé cette année et s'y présentera avec ses quatre colonnes. Deux d'entre elles seront chargées du ravitaillement de la munition, les deux autres se constitueront, dès leur mobilisation, en deux batteries de campagne, qu'on attachera sans doute à l'artillerie de corps. Celle-ci sera ainsi formée de deux régiments à trois batteries, comme dans le nouveau projet militaire.

Le programme d'instruction du cours préparatoire est à peu près analogue à celui qui régissait, en 1895, l'artillerie du I<sup>er</sup> corps: on s'attachera surtout à développer l'instruction d'ensemble et former à la troupe au service en campagne. Les tirs seront commandés exclusivement par les capitaines et se feront par subdivisions de plus en plus grandes. Le 5 septembre entre autres, les quatorze batteries du corps exécuteront, à Bulach, un tir de guerre pour lequel elles ont à réserver 60 shrapnels par batterie. C'est la première fois qu'en Suisse on réunit pour des manœuvres et des tirs une masse d'artillerie aussi forte.

Voici le programme général des manœuvres :

Le dimanche 30 août : Entrée au service de l'état-major du corps d'armée à Winterthour, des états-majors de la VI<sup>e</sup> division à Cerlikon, et de la VII<sup>e</sup> à Gossau (Saint-Gall).

Le lundi 31 août : Entrée au service des brigades d'infanterie XI à Winterthour, XII à Zurich, XIII à Bischofszell, XIV à Wyl, et du train de ligne.

Le mardi 1<sup>er</sup> septembre : Entrée au service des états-majors des régiments d'infanterie 21 à Hettingen, 22 à Neftenbach, 23 à Engstringen, 24 à Höngg, 25 à Bischofszell, 26 à Saint-Gall, 27 à Wyl, 28 à Flawyl, et des bataillons.

Du 2 au 5 septembre : Ecole de compagnie, de bataillon et de régiment. Dimanche 6, repos; le 7, exercices de combat par brigades; le 8, manœuvres de régiment contre régiment (aux alentours des cantonnements); les 9 et 10, manœuvres de brigade contre brigade: pour la VI<sup>e</sup> division entre Eglisau et Oberglatt; pour la VII<sup>e</sup>, entre Uzwyll et Aadorf; les 11 et 12, manœuvres de division contre division, entre Turbenthal et Wallisellen. Le dimanche 13 septembre, repos (l'état de guerre sera interrompu du 12 au soir au 14 au matin); les 14 et 15, manœuvres de division contre division dans la vallée de la Glatt; le 16, manœuvre du corps d'armée contre un ennemi marqué; le 17, inspection du corps d'armée près de Bulach; les 18 et 19, licenciement de la troupe et des états-majors.

La cavalerie, l'artillerie divisionnaire, les demi-bataillons de génie, les lazarets de division entrent en ligne pour les manœuvres de brigade contre brigade; l'artillerie de corps, la compagnie des télégraphes et des vélocipédistes, pour les manœuvres de division contre division; le parc de corps, le détachement des pontonniers, la compagnie des chemins de fer resteront jusqu'à nouvel ordre dans leurs cantonnements d'instruction préparatoire.

Le détachement de subsistances de corps reste à Winterthour, et pourvoit de là à la subsistance de toutes les troupes à partir du 7 septembre; jusque-là, les fournisseurs feront le nécessaire.

Le régiment de cavalerie V et la compagnie de guides 5, trois bataillons de recrues des divisions I, IV et VIII et un régiment d'artillerie formé avec le parc de corps entreront en ligne le 13 septembre, sous le commandement de M. le colonel Bollinger, instructeur d'arrondissement de la VII<sup>e</sup> division, pour prendre part, les 14 et 15 septembre, aux manœuvres de division contre division, et le 16, comme ennemi marqué, aux manœuvres de corps d'armée.

Les officiers de l'armée suisse qui se proposent de suivre les manœuvres, ne seront admis qu'en tenue civile; sur leur demande, ils recevront une carte de légitimation qui leur donnera accès aux manœuvres et à la critique et droit à la demi-taxe pour le voyage en chemin de fer de leur domicile aux manœuvres et retour. Les demandes de cartes de légitimation doivent être adressées par écrit, avant le 30 août, avec l'indication exacte du grade et de l'incorporation, à M. le colonel Bleuler, commandant du III<sup>e</sup> corps d'armée, à Zurich.

Du 31 août jusqu'au 12 septembre, le quartier-général du corps d'armée se trouvera à Winterthour.

Dans une réunion d'officiers de la VI<sup>e</sup> division qui a eu lieu le 22 juillet à la caserne de Zurich, M. le colonel-commandant de corps Bleuler et M. le lieutenant-colonel d'administration Leemann ont donné divers renseignements touchant les prochaines manœuvres.

Dans l'élaboration du programme, on a tenu compte des diverses critiques auxquelles avaient donné lieu les expériences faites dans le I<sup>er</sup> corps d'armée.

L'état de guerre entre les deux divisions ne durera pas tout le temps des manœuvres. Il ne durera jamais plus de deux jours et une nuit, de manière à ce que la seconde nuit puisse être, pour toutes les armes, entièrement consacrée au repos.

Les exercices de division contre division sont prolongés d'un jour, au détriment des exercices de régiment contre régiment. Ils seront disposés de telle manière qu'il y ait une interruption d'un dimanche, pendant lequel l'état de guerre sera également levé. Ainsi, pendant tout le cours des manœuvres, les avant-postes de guerre n'auront besoin d'être posés que pendant trois nuits.

Passons à la question des subsistances.

Pendant le cours préparatoire, y compris le jour consacré aux exercices de régiment le pain et la viande seront achetés à des fournisseurs, dans les localités occupées. Les légumes, 200 grammes par homme, de haricots, pois, orge et gruau et 400 grammes de riz, seront fournis par la Confédération qui les tirera des dépôts d'approvisionnements de guerre. Ce n'est qu'à partir des exercices de brigades, soit en tout pendant neuf jours, que le service des subsistances sera remis pour toutes les armes au détachement des subsistances du corps, à Winterthour.

Pour éviter les retards dans l'arrivée des colonnes de vivres, la dislocation, au lieu d'être donnée seulement à la critique, sera indiquée dès le matin, de manière à ce que les trains puissent se rendre directement aux nouveaux cantonnements. De cette manière, les hommes, dans la plupart des cas, trouveront en arrivant la soupe cuite, avec de la viande et du légume. Le matin, avant le départ, on préparera, dans la règle, le café, et pendant la journée il sera fait une distribution extraordinaire de fromage. A cet effet, la Confédération livrera, par homme, 240 grammes de fromage et un litre et demi de vin. Enfin, le chiffre pour l'ordinaire ayant été, par la décision récente que l'on connaît, porté de 10 centimes à 22 centimes, on peut admettre que l'homme pourra toucher sa solde sans retenue.

Pendant les manœuvres, les officiers cuisent avec la troupe; ils sont mis sur le même pied qu'elle pour les besoins de la subsistance.

Trois jours, la troupe touchera le biscuit avec les conserves de viande et la tablette de soupe.

Après la manœuvre, la critique sera raccourcie le plus possible.

La carte générale du terrain des manœuvres ne pouvant nous être livrée qu'après le 20 courant, sera ultérieurement expédiée.

---

**L'école centrale IV.** — L'école centrale IV prévue pour 1896 a eu lieu du 10 juin au 8 juillet sous le commandement du colonel Isler. Elle a été fréquentée par trente-huit lieutenants-colonels, dont onze appartenaient à la Suisse romande. Sauf la cavalerie, toutes les armes étaient représentées. Commencée à Zurich, l'école s'est terminée par un voyage qui a duré du 29 juin au 7 juillet, et dont les étapes ont été Lenzbourg, Aarau, Liestal, Frohburg, Olten, Soleure, Langenthal.

A Zurich, l'ordre du jour comportait quatre heures pleines de théorie le matin et un exercice pratique dans le terrain, après midi. Une visite à l'école de tir de Wallenstadt a rompu la monotonie de cette première partie de l'école. Les cours théoriques avaient pour objet la stratégie (colonel Isler), la tactique (colonels Hungerbühler, de la Rive, Zemp, instructeurs de classe), la cavalerie (colonel Wildbolz), l'artillerie (lieutenant-colonel Stückelberger) et la fortification (colonel Weber).

Toute l'école était logée dans la caserne de Zurich, où il n'y a pas plus moyen de prendre un bain que dans la plupart de nos casernes. On montait à cheval à 2 h. 30 et on rentrait vers 7 h. du soir. Cette demi-journée était parfois trop courte pour l'exécution de la tâche assignée.

Les fortifications passagères élevées par Masséna, autour de Zurich, ont fait l'objet d'une leçon du colonel Weber, et leur rétablissement a été étudié sur place, naturellement en tenant compte des modifications survenues dans l'art de mise en défense des positions. A ce propos, il est à remarquer que nos anciens types de fossés pour tirailleurs sont vraisemblablement condamnés à disparaître. Partout où cela est possible, le fossé est creusé de manière à abriter le tirailleur au moyen du sol naturel et sans le secours d'un parapet, qui a le désavantage d'être trop visible et souvent insuffisant. La terre provenant du creusage est transportée à distance. On en fait souvent des retranchements simulés, destinés à attirer le feu de l'ennemi.

Les travaux écrits, très nombreux, consistaient dans la rédaction des divers ordres prévus par l'instruction de 1895, sur le service des états-majors (rassemblement, mouvement, stationnement, etc.). Les exercices pratiques étudiaient les dispositions à prendre dans un cas donné, tant pour le combat que pour l'établissement des avant-postes, la marche ou le stationnement. Pour l'exécution de ces travaux, les officiers étaient répartis en trois classes.

L'école appliquait naturellement la nouvelle tactique. Plus de mises en ligne successives de petits paquets de tirailleurs. Lorsque le plan

d'attaque est arrêté, on avance sur l'ennemi avec une ligne de tirailleurs aussi étendue que le permettent le terrain et les effectifs disponibles. La chaîne a été formée à couvert, dans le front même où elle marchera ; elle a reçu ses points de direction, pris autant que possible dans la position même de l'ennemi. Elle surgit inopinément, comme une grande vague, et s'achemine sans interruption vers sa position principale de combat.

Dans son voyage l'école a étudié le passage de la Reuss dans la contrée de Bremgarten, un combat vers Villmergen, l'attaque et la défense du Hauenstein et une opération entre Soleure et Langenthal. On travaillait avec un corps d'armée. L'ordre du corps était donné par un instructeur, tous les autres par les élèves. Quelques-uns de ceux-ci ont donc commandé — sur le papier — une division. Les officiers sanitaires recevaient les mêmes tâches que leurs camarades des armes combattantes. Un officier du génie a dicté les ordres pour une division.

C'est le colonel Isler qui a fait la critique générale des exercices exécutés en cours de voyage. Il a su rendre ses critiques aussi intéressantes qu'instructives. Le 1<sup>er</sup> juillet, sur les hauteurs de Dottikon, il racontait à grands traits les deux batailles de Villmergen, dans le cadre même où elles avaient été livrées, et de ces faits de guerre, il faisait sortir une saisissante leçon de tactique. Trois jours plus tard, à la Frohburg, il montrait comment l'insidieuse position du Hauenstein ne peut être tenue que par une défense très active, mobile et bien renseignée.

Le discours par lequel le colonel Isler a licencié l'école, à l'issue de la dernière critique, à Langenthal, mérite d'être cité pour sa concision. « Je remercie mes collaborateurs, a dit en substance l'instructeur en chef de l'infanterie, et spécialement le colonel de la Rive, qui a élaboré le plan de notre voyage d'instruction. Aux officiers qui ont suivi cette école, il serait superflu de rappeler qu'on n'a jamais fini d'apprendre. Je vous souhaite, messieurs, de n'être jamais surpris, insuffisamment préparés. par un ordre de marche, qu'il s'agisse d'un service de paix ou de guerre, Vous êtes licenciés. »

Les officiers qui fréquentent l'école centrale IV sont des hommes parvenus à la quarantaine. La plupart ont exercé des commandements dans plusieurs cours de répétition, et ce n'est pas sans quelque répugnance qu'ils redeviennent écoliers et font des travaux écrits qu'on leur rend corrigés. Naturellement tout cela peut être bien facilité par la personnalité des instructeurs.

La rapide usure de l'homme, constatée dans les services de la landwehr, n'épargnait guère autrefois les officiers supérieurs. Aujourd'hui on est plus endurant, mieux entraîné, plus mobile. Les cas d'obésité, de gêne de la respiration, de manque de vigueur ont presque complètement disparu. Il est vrai que la sobriété a fait de grands progrès parmi les officiers. L'usage modéré des boissons alcooliques est devenu la règle, et l'intem-

pérance ne peut plus compter sur l'indulgence générale. Que sera-ce quand les générations formées par la bicyclette arriveront à leur tour aux écoles centrales supérieures ?

L'utilité des écoles centrales est incontestée. L'officier de troupe y puise des connaissances précieuses, qu'il ne saurait acquérir durant la brève durée des cours de répétition. L'habitude du maniement de la troupe le met en garde contre les dangers d'une méthode d'instruction dominée par le culte de la théorie et de la forme. En revanche, on s'explique fort bien qu'un officier formé exclusivement par la manœuvre de troupes supposées puisse briller dans ce genre d'exercice tout en restant incapable de conduire convenablement un bataillon ou un régiment. Dès qu'il s'agit de mener des hommes, les qualités de caractère nécessaires au commandement deviennent le grand facteur du succès. En outre, les préoccupations du commandant d'une unité sont tournées vers sa troupe ; celles de l'élève d'une école centrale, vers le professeur qui fera la critique, et cette différence d'orientation implique la diversité des tâches à remplir.

Les soldats que fait manœuvrer l'école centrale ressemblent aux pièces d'un échiquier : ils ne connaissent ni la fatigue, ni la faim, et tous leurs mouvements sont réglés par des mesures invariables. Surmenons tant qu'il nous plaira ces troupes idéales, mais n'oublions pas qu'au soldat de chair et d'os il ne faut demander que ce qu'il peut donner.

Lieut.-colonel REPOUD.

---

**Mission.** — M. le lieutenant-colonel dans l'état-major général R. Brunner, à Berne, et M. le major d'artillerie Chauvet, instructeur de II<sup>e</sup> classe de l'artillerie, à Thoune, ont été désignés pour assister aux manœuvres des XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> corps français, sous la direction de M. le général Caillot, membre du conseil supérieur de la guerre.

---

**Résumé des résultats de tir de l'artillerie suisse dans les écoles et cours de 1895.** -- Le bureau d'artillerie a établi, à partir de 1894, le tableau des résultats moyens de tir obtenus dans les écoles et les cours de l'artillerie. Le tableau de 1895 vient de paraître.

Voici, calculées sur les mêmes bases, les moyennes des touchés par coup et par minute, obtenues par l'artillerie de campagne, dans les années 1894 et 1895 :

	Petites distances.		Moyennes distances.		Grandes distances.	
	Par coup.	Par min.	Par coup.	Par min.	Par coup.	Par min.
1894	8,5	27,4	9,5	26,1	6,7	17,1
1895	9,5	40,4	10,2	42,1	7,1	24,5

En comparant ces résultats, on voit que la moyenne des touchés *par coup* est à peu près la même dans les deux années, tandis que la moyenne des touchés *par minute* a sensiblement augmenté en 1895. Il faut attribuer ce résultat, dit le rapport, d'une part à ce que, dans les calculs de 1895, on n'a pas tenu compte des séries tirées à obus, ce projectile n'étant plus considéré comme projectile de campagne, d'autre part, au fait de l'introduction, à titre d'essai, en 1895, du nouveau projet de règlement de l'école de pièce et de tir, qui rend plus simple et plus rapide le service de la pièce et vise surtout l'accélération du tir.

---

**Fusil modèle 1889-1896.** — Sous la dénomination de fusil modèle 1889-1896, le Conseil fédéral a adopté, pour les futures acquisitions de fusil, un obturateur plus court, muni d'un tenon de fermeture placé en avant. Les avantages de cette modification sont : une obturation plus complète permettant l'emploi d'une charge plus forte, un appareil d'obturation plus court, une meilleure position de la tête du tireur, plus de sécurité pour celui-ci contre le recul de la broche, enfin légèreté plus grande de l'arme dont le poids est réduit d'environ cent grammes.

Les manipulations pour la construction de l'arme restent les mêmes. Le coût est augmenté de 50 centimes.

---

**Les officiers suisses à Wörth et à Wissembourg.** — La Section vaudoise de la Société des officiers et la Société vaudoise des armes spéciales avaient organisé, ce printemps, des voyages aux champs de bataille de la guerre de 1870-71 ; un des voyages avait pour but la Lisaine et les combats autour de Belfort ; l'autre, Wörth et Wissembourg.

Dans l'idée des promoteurs de ces courses, la visite de la Lisaine devait attirer le plus grand nombre de participants. La nature du terrain, semblable en beaucoup de points à celui de notre propre territoire, les troupes françaises qui avaient combattu autour de Belfort et dont nous avons vu arriver en Suisse les débris, l'intérêt surtout que donnait à cette région et à ce voyage le magistral ouvrage du colonel Secretan, tout faisait présumer que l'intérêt se porterait de préférence de ce côté. Tel n'a pas été le cas. Vingt-deux officiers vaudois, auxquels s'étaient joints deux neuchâtelois, ainsi que le colonel Wildholz, instructeur en chef de la cavalerie, se sont présentés pour le voyage de Wörth et Wissembourg. Le colonel Audéoud avait bien voulu se charger de la conduite de ce voyage, dont voici le programme :

1<sup>er</sup> jour (29 mai) : Voyage jusqu'à Strasbourg.

2<sup>me</sup> jour : Départ de Strasbourg pour Morsbronn et visite des positions et des localités de Günstett, Albrechtshäuserhof, Elsasshausen, Froesch-

willer, forêt de Langensulzbach, Säge-Mühle, Alte-Mühle, Görsdorf et Wörth. Départ pour Wissembourg.

3<sup>me</sup> jour (dimanche) : Visite de Wissembourg et du Geissberg, retour à Strasbourg.

4<sup>me</sup> jour : La matinée au champ de manœuvres de Strasbourg, puis retour en Suisse.

Le comité d'organisation avait avisé de ce voyage l'attaché militaire de l'Allemagne à Berne, lequel le mit en rapport avec le commandant du XV<sup>e</sup> corps à Strasbourg. Un capitaine d'état-major, fort aimable, fut désigné pour accompagner les officiers suisses; ils purent ainsi parcourir, sans être inquiétés, le théâtre des batailles des 6 et 4 août et y prendre même plusieurs photographies. Ils assistèrent aussi sans difficulté, le lundi 1<sup>er</sup> juin, à Strasbourg, à l'inspection de deux bataillons par le commandant du corps, sur la place d'exercices, d'habitude interdite aux civils.

La connaissance parfaite du terrain et de la bataille de Wörth que possède le colonel Audéoud, l'entrain admirable avec lequel il faisait revivre les grands mouvements de la bataille et les épisodes des combats partiels qui la composent, aussi bien que la bravoure des soldats français et la ténacité des troupes allemandes, ont laissé aux participants un souvenir durable et extrêmement instructif, que ne procurerait jamais une étude d'après la carte.

Au Geissberg, le château est resté à peu près dans le même état qu'il y a vingt-cinq ans. Traces de balles et d'obus, murs ébréchés, portes enfoncées, tout rappelle le combat du 4 août 1870. On se rend compte du point d'appui excellent que devait offrir à une troupe brave et décidée, ce château aux fortes murailles, à la terrasse dominante et aux murs d'enceinte formant rempart. On sait que l'infanterie allemande dut attendre que l'artillerie ait fait brèche pour pénétrer dans le château et amener le reste des défenseurs à se rendre. A cette occasion, les officiers d'artillerie présents calculaient le temps et la dépense de munitions qu'aurait coûté l'ouverture d'une brèche dans ces épaisses murailles, avec notre seul shrapnel, et combien il serait désirable d'introduire à bref délai dans notre approvisionnement en munitions, une petite proportion d'obus brisants, en vue d'objectifs de ce genre.

L'inspection du lundi à Strasbourg a présenté, elle aussi, un très vif intérêt. Les problèmes posés au commandant de bataillon et les évolutions étaient identiques à ce qu'on voit chez nous; l'exécution et les mouvements en général étaient par contre exécutés avec beaucoup plus de rapidité. Un défilé de bataillon, en colonne par sections, au pas gymnastique cadencé, dans un alignement parfait, faisait désirer aux officiers d'infanterie que nos écoles de recrues aient une durée de dix semaines pour amener nos hommes au même résultat.

E. M.

---

**Zurich.** — A l'occasion des troubles d'Aussersihl, les 26, 27, 28 et 29 juillet, le gouvernement zuricois a levé les bataillons d'élite 70 et 71 et 80 hommes de cavalerie. Cette levée, qui s'est faite le mercredi 29 juillet, n'a duré que quelques jours. Le 2 août déjà, l'infanterie a été licenciée et la cavalerie le 4.

Ces troupes n'ont guère eu à intervenir. Il n'en a pas été de même du bataillon de recrues, actuellement en caserne à Zurich. Trois nuits durant, il a été de réquisition pour aider au maintien de l'ordre, et a dû plusieurs fois charger les émeutiers. Par son attitude martiale et son endurance, ce bataillon qui n'avait commencé son école que le 7 juillet, a mérité les éloges du Conseil fédéral.

## ALLEMAGNE

**Nouvelle organisation de l'armée allemande.** — Un projet de loi a été déposé au Reichstag créant une nouvelle organisation de l'armée allemande pour l'emploi des quatrièmes bataillons. A teneur de ce projet de loi, l'effectif de paix de l'armée est arrêté comme suit :

Infanterie 624 bataillons, cavalerie 465 escadrons, artillerie de campagne 494 batteries, artillerie à pied 37 bataillons, pionniers 23 bataillons, troupes de chemins de fer 7, train 21.

Invoquant dans son exposé des motifs la nécessité de donner à l'instruction une action plus intensive, le projet forme 19 états-majors de brigade d'infanterie (16 prussiens, 2 bavarois, 1 saxon), 42 états-majors de régiment d'infanterie (33 prussiens, 4 bavarois, 3 saxons, 2 wurtembergeois), 86 bataillons d'infanterie (66 prussiens, 10 bavarois, 6 saxons, 4 wurtembergeois).

Les dépenses à faire une fois pour toutes pour les modifications proposées et les installations dans les garnisons s'élèvent à 13 955 000 marks. L'augmentation des dépenses annuelles d'organisation est de 586 300 m.

Dans la discussion qui s'est élevée au Reichstag, au sujet du remplacement de 173 demi-bataillons par 86 bataillons complets, à 500 hommes, groupés en 42 régiments, le général Bronsart de Schellendorf a longuement développé le point de vue du gouvernement.

« Augmenter le rendement de l'armée, a-t-il dit en résumé, voilà le but. Il faut rendre l'armée plus forte, et surtout accroître la puissance de la partie de l'armée appelée à frapper ou à parer les premiers coups.

» C'est l'armée de campagne de première ligne qui est appelée à frapper les premiers coups; pour être à la hauteur de ce que l'on attend d'elle, elle doit être l'armée du pied de paix mobilisée. Chaque bataillon forme une véritable troupe d'élite, apte à tous les services de paix et de guerre.

» A ce point de vue, l'expérience a prouvé que la création des qua-

trièmes demi-bataillons n'a pas été une mesure heureuse. Il faut renoncer à l'idée d'instruire trois bataillons aux dépens du quatrième. Les quatrièmes demi-bataillons actuels, peuplés de réservistes, ne peuvent pas, en cas de guerre, être employés comme troupes de première ligne. »

L'économie du projet de loi consiste donc à abandonner ces formations imparfaites pour créer des unités moins nombreuses, mais plus complètes et plus solides, dont le noyau, formé de troupes de l'effectif de paix, soit aussi fort que possible, 500 hommes au moins, au lieu d'une centaine seulement auxquels la mobilisation adjoindrait 900 réservistes. Ces nouveaux bataillons ne comporteront que des éléments jeunes et parfaitement instruits, puisqu'ils seront formés d'hommes de l'armée active et des réservistes des plus jeunes classes. Ces unités seront aussi fortement encadrées, grâce aux nombreux sous-officiers rengagés que possède l'armée allemande.

La conséquence dernière de cette mesure sera donc de réduire de 86 bataillons l'armée de campagne, soit de 80 000 hommes environ. Mais cette réduction de nombre, aux yeux du haut commandement, serait compensée et au delà par l'accroissement de la qualité des troupes. Voilà une vérité dont on pourrait s'inspirer ailleurs qu'en Allemagne.

Les 36 bataillons nouveaux seront groupés, avons-nous dit, en 42 régiments. Ceux-ci seront à 2 ou 3 bataillons, et seront groupés en 19 brigades à 2 ou 3 régiments.

« Je suis personnellement partisan des régiments à deux bataillons », a dit à ce sujet le général Bronsart de Schellendorf. « Je connais, d'ailleurs, des hommes très compétents qui déclarent que, comme commandants de brigade, ils préféreraient avoir sous leurs ordres trois régiments à deux bataillons que deux régiments à trois bataillons; la conduite en serait plus facile.

» ...Je ne dis pas qu'à la suite de la prochaine guerre, nous n'en venions pas à adopter cette mesure; il est assurément très difficile à un chef de conduire plusieurs milliers d'hommes, et je tiens pour probable que nous en arriverons peu à peu à une diminution de l'effectif des grosses unités. »

---

## FRANCE

**Règlement sur l'organisation et le fonctionnement du service de la télégraphie légère dans les troupes de cavalerie française.** — Ce règlement, qui abroge celui du 9 février 1889, porte la date du 14 mai 1896. Nous résumons ses principales dispositions.

Le service de la télégraphie légère est chargé d'assurer, lorsque les circonstances le permettent, les relations télégraphiques entre le général

commandant la cavalerie et les quartiers généraux, soit de l'armée, soit des corps d'armée, dans le rayon desquels opère la cavalerie. Il concourt, lorsque le réseau des lignes télégraphiques le permet, à la liaison des principaux échelons de cavalerie. Il utilise à cet effet les lignes télégraphiques existantes, qu'il répare, cas échéant, à l'aide du matériel dont il dispose. Lorsque le terrain s'y prête, il utilise les appareils optiques pour compléter les relations électriques ou les suppléer.

Le service de la télégraphie légère relève directement, dans chaque division, du chef d'état-major et, dans une brigade isolée, du général commandant la brigade.

Le recrutement du personnel se fait parmi les cavaliers qui ont suivi avec succès un cours d'instruction télégraphique à l'Ecole d'application de cavalerie et parmi les cavaliers ayant appartenu à l'administration des télégraphes et dont l'instruction technique est reconnue suffisante. Ils forment des « ateliers régimentaires » à raison de quatre télégraphistes par régiment, dont un sous-officier chef d'atelier. Un vélocipédiste est adjoint à l'atelier.

Comme signe distinctif, les cavaliers télégraphistes portent des foudres brodés sur la manche gauche du vêtement.

Le matériel comprend entre autres des appareils optiques, des appareils légers de transmission (parleurs, vibrateurs ou microphones), des postes téléphoniques à téléphones Aubry, des appareils Morse de campagne, des fils de campagne, un lot d'imprimés et de cartes. Chaque brigade de cavalerie dispose d'une voiture à un cheval pour le transport du matériel régimentaire et du matériel spécial de brigade.

Dans les marches et les opérations, les télégraphistes se tiennent habituellement avec le gros des troupes. En principe, dans les colonnes, les voitures de télégraphie légère marchent en tête de l'ambulance de la division de cavalerie.

Dans les combats, les télégraphistes sont groupés au train de combat.

Dès que les troupes de cavalerie sont arrêtées, le service de la télégraphie légère s'installe et recherche les communications électriques et optiques qu'il est possible d'établir avec les quartiers généraux de l'armée ou du corps d'armée et celles qui permettent de concourir à la liaison des principaux échelons de la cavalerie. Des postes optiques sont installés sur les points apparents situés dans le voisinage; l'attention des postes correspondants est appelée, s'il est nécessaire, à une heure convenue à l'avance par le poste central de la division au moyen des étoiles blanches ou rouges lancées par les pistolets signaleurs.

Dans les mouvements en avant, le service de la télégraphie légère recueille, au fur et à mesure de la marche, des renseignements sur l'état des lignes et bureaux télégraphiques des régions traversées.

En pays ennemi, des cavaliers télégraphistes sont désignés pour accom-

pagner les officiers chargés de surprendre et de reconnaître un bureau télégraphique. Dès leur arrivée dans un poste télégraphique ennemi, ils font cesser tout travail de transmission ; ils laissent au contraire dérouler les bandes d'appareils sur lesquelles des dépêches seraient reçues des postes correspondants.

La destruction des postes abandonnés et des lignes télégraphiques du territoire ne doit être effectuée que sur l'ordre formel des généraux commandant l'armée ou la cavalerie indépendante, et, le cas échéant, des généraux commandant les corps d'armée.

Un poste télégraphique peut être mis momentanément hors de service, si l'on détruit les communications intérieures, le fil de terre, les piles, etc. Pour le rendre plus radicalement inutilisable, il convient de démonter et d'enlever les appareils de transmission. Si le temps fait défaut ou si les moyens manquent pour effectuer cette opération, on brise les électroaimants ou bien on les met simplement hors d'usage en entaillant fortement le fil enroulé autour des bobines. On peut enfin rendre inutile un appareil Morse en brisant le levier d'impression de manière que la lecture au son elle-même ne soit pas possible.

Pour mettre hors de service pendant quelque temps et d'une façon efficace une ligne télégraphique, il faut y multiplier les coupures, en enlevant chaque fois, s'il est possible, de distance en distance, plusieurs mètres de fil ; si l'on dispose du temps et des moyens nécessaires, on coupe quelques poteaux se suivant, près du sol, et, en les renversant, on rompt à la fois les fils et les isolateurs ; on coupe les poteaux à la scie articulée ou on les brûle pour qu'ils ne puissent plus servir.

Lorsque le temps fait défaut, on peut encore mettre les lignes télégraphiques hors de service en y créant de simples dérangements soigneusement dissimulés. Ces dérangements consistent dans le mélange ou la mise à la terre des conducteurs à l'aide de fil fin masqué derrière les poteaux ou introduit dans les fentes de ces poteaux.

Une des préoccupations constantes du service de la télégraphie légère sera de maintenir des communications avec les armées ou corps d'armée que précède la cavalerie.

A cet effet, au fur et à mesure de la marche en avant, on devra toujours chercher à maintenir en bon état, en les réparant, au besoin, quelques lignes fixes longeant les grandes voies de communication ou les voies ferrées ; l'essai de ces lignes sera fait, en avançant, successivement à tous les postes.

Tel est, dans ses grandes lignes, le règlement du 14 mai 1896. Pour les détails, nous renvoyons le lecteur à ce règlement lui-même, qui a été publié, avec les tableaux annexés, dans le numéro 17 du *Journal militaire*.



## ITALIE

**Effets du fusil de petit calibre.** — Un officier italien, le colonel Nava, qui a été fait prisonnier par les Abyssiniens à la bataille d'Adoua, et qui vient d'être libéré à la suite de la reddition d'Adigrat, a pu parcourir pendant sa captivité le camp tigrin, et il a remarqué que les blessés y étaient très nombreux.

Le colonel Nava attribue cela au fusil italien du calibre de 6 millimètres. Les blessures produites par cette arme sont excessivement nettes; il est très rare que le projectile reste dans la blessure; aussi, quand la balle n'a pas frappé une partie vitale et causé ainsi une mort presque immédiate, la blessure faite n'est qu'un simple seton, de guérison prompte et facile.

Le colonel Nava est donc d'avis que, si l'on veut obtenir un effet plus meurtrier, il vaut mieux employer un fusil de gros calibre tirant une simple balle de plomb, non recouverte d'une enveloppe; car, d'après lui, le nouvel armement tue moins que l'ancien, et, s'il fait plus de blessures, elles sont presque toutes guéries rapidement.

Ne disposant d'aucune preuve scientifique à l'appui de cette opinion, nous la reproduisons sous toute réserve.

## BIBLIOGRAPHIE

*Der Feldzug der Division Lecourbe im Schweizerischen Hochgebirge, 1799*, par Reinhold Günther, premier lieutenant de fusiliers. Un vol. in-8°. Frauenfeld, 1896, J. Huber, éditeur.

La campagne de 1799 en Suisse fournit une foule de précieux enseignements tactiques et historiques. Pour le soldat suisse, il n'est pas de période plus instructive que ces années sombres où le sol national a servi de théâtre au choc des armées étrangères.

La marche de Lecourbe à travers les hautes montagnes de la Suisse centrale est spécialement intéressante. La question de la guerre de montagne a déjà fait couler beaucoup d'encre. Mieux vaut l'étudier d'après les faits que d'après les livres.

La brochure de M. Günther permet cette étude et a l'avantage d'être un guide à la fois clair, complet et de style agréable. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, présentée au dernier concours de la Société des officiers de la Confédération suisse, elle ait emporté un premier prix.

Nous reviendrons avec plus de détail sur cette étude.